

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 112 (1986)  
**Heft:** 15-16

## Wettbewerbe

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Carnet des concours

### Collège du Simplon, Renens

#### L'architecture comme valeur d'usage

Depuis une dizaine d'années, les partenaires de l'Atelier Cité ont basé leur démarche architecturale sur une constante : la recherche de la valeur d'usage.

Par ce concept, il faut entendre non seulement le traitement correct des différentes fonctions d'un programme et de leurs relations, mais surtout la mise en évidence de la personnalité ou singularité du ou des usagers présents ou futurs comme base de la projection.

Cela postule de la part de l'architecte une certaine philosophie sur la capacité d'autonomie des individus, sur leur liberté en tant qu'usagers à s'approprier les espaces que l'architecte aura conçus.

Cette vision implique pour nous la nécessité d'enrichir et de prolonger au-delà de la rationalité fonctionnelle ou institutionnelle, la traduction spatiale du programme par des lieux permettant la rencontre et l'échange convivial (voire une appropriation future non encore définie).

Il ne s'agit donc pas, a priori, de transcender la fonction par la forme ou le décor, mais d'amplifier celle-ci qualitativement par la définition d'espaces permettant les relations sociales les plus variées. Pour nous, les fondements de toute projection se situent là.

Plus concrètement, la recherche architecturale commence pour nous au niveau de l'analyse des programmes tels qu'ils sont formulés par les maîtres d'ouvrages, soit lors de concours, soit lors de commande directe ; il s'agit de reconnaître quelles en sont les résonances sociales ; par conséquent, quels en sont les usagers réels qui, lorsqu'il s'agit d'institution, se confondent rarement avec leurs gestionnaires ; en bref, quels sont les sujets de la démarche architecturale : ce que nous appellerons *le thème du projet*.

Cette façon de privilégier le thème nous conduit dans la recherche du parti architectural, à déterminer quels types d'organisation du plan et de l'espace sont susceptibles de favoriser ou d'engendrer cette richesse de relation recherchée, tout en répondant aux contraintes imposées par le programme et le site.

Le noyau de la recherche se situe toujours dans l'élaboration d'un dispositif spatial de relation qui soit à la fois distributif des fonctions du programme et ensemble de lieux de rencontre entre usagers.

En conclusion de ces généralités, nous aimerais opposer à des architectures soit purement rationalistes (d'addition de fonctions) soit monumentales (privilégiant emphatiquement la dialectique entre le construit et le territoire), une architecture d'usage et des relations sociales que cet usage devrait générer.

#### Une école, un lieu, une échelle

Dans le cas du collège du Simplon, cette conception de la projection nous a conduits à privilégier l'usager principal : l'enfant de 5 à 10 ans plutôt que l'institution scolaire abstraite telle qu'elle peut apparaître dans les normes du DIPC ou par une lecture exclusivement fonctionnaliste du programme.

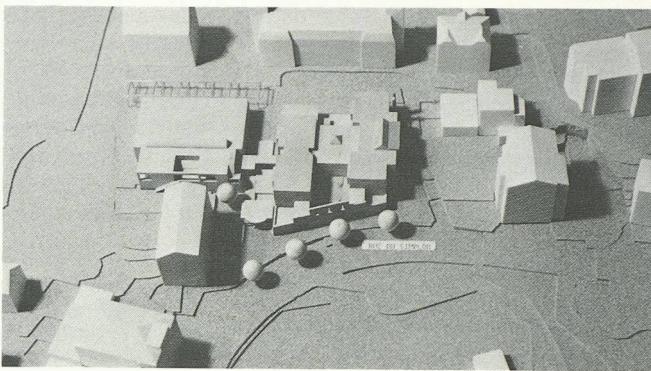
Cette mise en évidence de l'usager nous a amenés à développer la projection sur trois plans :

- la recherche d'un pôle : espace de rencontre interne à l'école et de référence de l'identité sociale (écoliers de 5 à 10 ans) ;
- la recherche d'une échelle appropriée à l'usager aussi bien en plan qu'en coupe nuancant les dimensions imposées par la norme scolaire ;
- la recherche d'une « personalisation » des classes et de leurs accès conçues plutôt comme espace d'habitat ou d'échange convivial que comme lieu institutionnel de transmission du savoir.

La singularité du projet en tant que configuration spatiale et proposition formelle résulte de la synthèse entre ces volontés de développement du thème adaptées au programme et un traitement approprié des particularités et contraintes du site urbain. Celui de Renens peut être caractérisé de la manière suivante : forme particulière et exigüité du terrain par rapport au programme, déclivité en direction de la rue, bruit de circulation, proximité d'immeubles d'habitations collectives imposant une prise en compte des relations de voisinage, caractère disparate et discontinu du construit de la zone permettant une relative autonomie architectonique.

Cette lecture du site éclaire les particularités de la réponse architecturale proposée :

- création d'un front le long de la rue du Simplon constitué d'un socle abritant la salle de quartier et d'un mur anti-bruit ;
- orientation sud des classes prolongées par des dégagements extérieurs semi-fermés ;
- protection des rapports de vue directe entre classes et habitations environnantes ;



« objet architectural » qui s'impose dans le paysage ; nous n'allons pas nous en plaindre.

F. N.

#### Extrait du rapport du jury

*Dans cet environnement construit de volumes très disparates, le projet propose un plus petit dénominateur commun en répartissant sur l'entier de la parcelle tous les éléments du programme, selon une volumétrie homogène fortement articulée et autonome par rapport au quartier.*

*Il en résulte une masse relative basse découpée en un univers où les espaces intérieurs et extérieurs se succèdent harmonieusement, en ramenant le tout à l'échelle des futurs utilisateurs qui sont de petits enfants.*

*Les accès indépendants aux différentes fonctions sont correctement résolus, ainsi que les relations des principaux éléments du programme entre eux.*

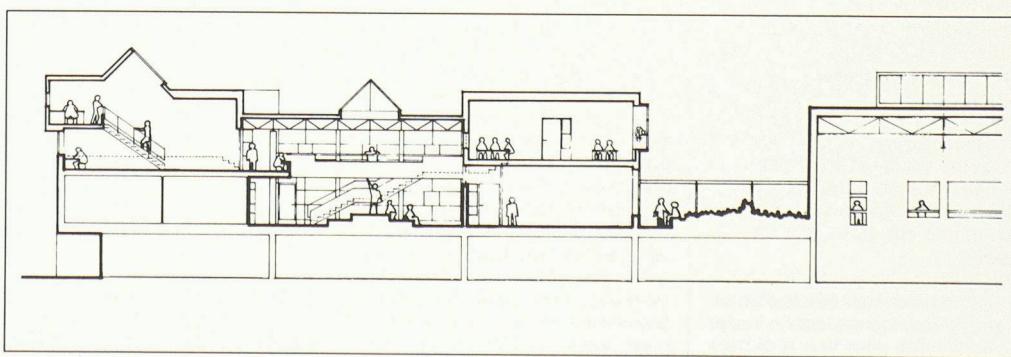
*On apprécie la qualité des ambiances intérieures variées, où les sources de lumière naturelles sont bien utilisées.*

*Une certaine logique du projet conduit son auteur à orienter systématiquement les classes au sud. Toutefois, les deux classes qui donnent directement sur le pignon nord de la salle de gymnastique sont défavorisées. Les multiples zones de récréation pourraient, à l'usage, ne pas pouvoir être toutes exploitées simultanément, suite aux difficultés de surveillance.*

*L'expression architecturale de l'ensemble des éléments est cohérente, bien qu'elle apparaisse quelquefois trop chargée.*

*Le projet est bâti sur une géométrie structurelle claire. On souhaiterait que cette clarté reste mieux visible dans l'expression et l'articulation des volumes.*

*Le cube SIA de ce projet est légèrement au-dessus de la moyenne.*



Une école, un lieu, une échelle.

